

CLUB DES ROBINSONS

fiche d'inscription 2026-2027



Bonjour et bienvenue,

Les séances du Club des Robinsons se dérouleront un samedi matin par mois de 9h30 à 12h à Druelle (sauf exception). Le Club est ouvert aux enfants entre 7 et 10 ans. Pour connaître les dates des séances, merci de consulter le site internet www.lecoledesrobinsons.fr

Pour vous inscrire au Club des Robinsons organisé par l'École des Robinsons, merci de remplir et d'envoyer :

- ce formulaire (un formulaire par enfant : si vous devez inscrire plusieurs enfants, merci de remplir plusieurs formulaires),
- les conditions générales (une fiche par enfant)
- et de joindre à tous ces documents le règlement complet de l'inscription : 160 € par enfant (Me contacter pour un étalement du paiement si besoin) soit :
 - o par chèque à l'ordre : Frédéric Albespy - L'École des Robinsons (les chèques ne seront pas encaissés avant la première séance du Club).
 - o Par virement bancaire (IBAN : FR76 11206 00029 00725652577 50) en mentionnant « Nom et prénom » de votre enfant ainsi que « Club des Robinsons » dans le motif du virement.

Les documents sont à envoyer à l'adresse suivante : L'École des Robinsons - 675 Route de Cabelles - 12220 Lugan ou par mail : lecoledesrobinsons@gmail.com

Cette inscription ne pourra être validée sans la réception de l'ensemble de ces documents.

Informations sur l'enfant

NOM et Prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../.....

Sexe : ☐ Garçon ☐ Fille

	Catégorie	Secteur	Jours et horaires	Dates
☐	de 7 à 10 ans	Grand-Rodez	Le samedi de 9h30 à 12h	Une fois par mois d'octobre à juin
☐	de 7 à 10 ans	Bournazel	Le mercredi de 9h30 à 12h	Une fois par mois d'octobre à juin

Informations sur le(s) responsable(s) légal(aux)

Responsable légal de l'enfant (NOM et Prénom) :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Tél domicile : Tél bureau :

Tel portable (mère)* : Tel portable (père)* :

Adresse e-mail : @

Autorisation parentale et droit à l'image

Je soussigné : (Votre Nom et Prénom) responsable légal dont les différentes coordonnées sont mentionnées ci-dessus, autorise mon enfant (Nom et Prénom de l'enfant) à participer aux différentes activités qui seront menées par l'École des Robinsons dans le cadre du Club des Robinsons. Je déclare, exacts tous les renseignements portés sur cette fiche ainsi que sur la fiche sanitaire, et avoir pris connaissance des conditions générales et les accepter sans contestation.

☐ **J'AUTORISE** la prise d'une ou plusieurs photographie(s) et/ou vidéo(s), sur lesquelles apparaissent mon enfant, dans le cadre des animations réalisées par L'École des Robinsons. J'autorise également leur diffusion et leur publication à durée illimitée sur les réseaux sociaux, site internet de l'entreprise et autre support commercial et/ou publicitaire. Ces images seront à l'usage exclusif de l'entreprise afin de promouvoir ses activités sur tout type de supports, à la fois papiers (flyers, affiches, etc...) et numériques.

Fait à le/...../.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvée »

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à me contacter soit par mail lecoledesrobinsons@gmail.com soit par téléphone 06-78-84-53-42 ou à visiter le site internet www.lecoledesrobinsons.fr

* : Au moins un des deux numéros de téléphone portable



Conditions générales

1. Conditions d'inscription

L'inscription au Club des Robinsons sera considérée comme acquise lors de la réception de toutes les pièces du dossier (fiche d'inscription + fiche sanitaire + conditions générales) dûment remplies et signées ainsi que de la totalité du règlement (les chèques ne seront pas encaissés avant le début de l'activité). La réservation des places (limitées à 6 participants) se fera de manière chronologique à la date de réception des pièces du dossier par l'École des Robinsons.

2. Tarifs d'inscription

Les prix s'entendent nets, TVA non applicable (article 293B du code général des impôts), et sont établies en fonction des conditions économiques à la date de l'élaboration de la brochure. Les tarifs qui font foi sont ceux inscrits sur la fiche d'inscription. Nous nous réservons le droit de modifier ces tarifs. Pour une activité déjà réservée, cette révision de tarif ne s'appliquera pas.

3. Frais d'annulation

Toute annulation de l'engagement sur l'année du fait du client, pour quelque cause que ce soit, indépendante ou non de sa volonté, entraîne des frais d'annulation selon la date à laquelle elle intervient :

- Avant 15 jours : remboursement total de l'engagement à l'année
- De 15 à 0 jours avant la date de début de l'activité (première séance en octobre) : aucun remboursement

Toute annulation du fait du client doit être portée à la connaissance de « l'École des Robinsons » par e-mail, remise en main propre d'un courrier ou par courrier recommandé avec avis de réception. Seule la date de réception du document par « l'École des Robinsons » pourra être considérée comme date de référence pour le calcul des frais d'annulation. Toute participation au Club des Minis-Robinsons interrompue ou abrégée du fait du client ne donne lieu à aucun remboursement. En cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, un accord pourra être envisagé à l'amiable.

L'École des Robinsons se réserve le droit d'annuler les activités en extérieur si les conditions de sécurité l'exigent (ex : conditions climatiques extrêmes, orages, fort vent...). Dans ce cas, un remboursement de 10€ par séance annulée sera effectué par virement bancaire. Les conditions météo classiques (pluie, froid...), sous réserve qu'elles ne soient pas trop importantes, n'entraîneront pas d'annulation des activités.

Une annulation des activités pourra être réalisée par manque de participant (moins de 2 participants). Dans ce cas-là, un remboursement de 10€ par séance annulée sera effectué par virement bancaire.

4. Règles de vie - sanctions

En début de séance, un cadre est établi en totale collaboration avec les enfants afin de mettre en place des règles de sécurité et de vie en communauté. La transgression répétée de ces règles pourra entraîner l'application de sanctions allant de la simple remarque, à la convocation des parents et l'exclusion définitive pour les cas les plus graves. Une exclusion pour raisons graves (violence physique ou verbale) ne donnera lieu à aucun remboursement.

5. Equipement

La participation à des activités d'extérieur requiert des vêtements adaptés. Une bouteille d'eau et des chaussures fermées sont obligatoires. Le Responsable Légal s'engage à équiper son enfant de vêtements adaptés aux conditions météo ; par exemple :

- Chaleur : prévoir casquette, crème solaire, vêtement légers...
- Pluie : prévoir pantalon et veste imperméables...
- Froid : prévoir plusieurs couches de vêtements chauds + bonnet + gants...

L'École des Robinsons se réserve le droit de refuser la présence d'un enfant si ses vêtements ne sont pas adaptés aux conditions climatiques et entraînent par conséquent un risque pour sa sécurité et/ou sa santé. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

6. Sécurité et santé

Le représentant légal de l'enfant inscrit aux activités nous certifie sur l'honneur que celui-ci est apte à participer aux activités nature en extérieur. Attention, les activités sont susceptibles d'incidents tels que glissades, éraflures, piqures d'insectes ou blessures dues à la manipulation d'outils simples ou au contact de la végétation. Bien que très rares ces incidents peuvent arriver. Nous sommes formés à intervenir en urgence sur ces cas et sommes titulaire du SST (Sauveteur Secouriste du Travail) avec un recyclage tous les 2 ans. En cas d'incident, le représentant légal autorise l'animateur à prendre toute décision appropriée, avec ou sans lui, pour assurer la sûreté et la santé de l'enfant.

7. Assurance

L'École des Robinsons a souscrit à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle à la MAIF. Cette assurance couvre l'École des Robinsons des dommages corporels individuels et la responsabilité civile vis-à-vis d'un tiers dans le cadre de la pratique de ses activités.

8. Réclamation

Toute réclamation devra être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale de l'École des Robinsons (Cabelles 12220 LUGAN) dans un délai de 10 jours après la fin de l'activité. Après ce délai, aucune réclamation ne sera recevable.

9. Informatique

En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, envoyez votre demande par courrier à l'adresse ci-dessous. Sauf avis contraire de votre part, L'École des Robinsons se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (uniquement par e-mail). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-16 à 226-24 du Code pénal.

Fait à le/...../.....

Signature (précédée du NOM et Prénom) :

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales

FICHE SANITAIRE



Bonjour,

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles sur votre enfant pendant le Club des Robinsons et évite de vous démunir de son carnet de santé. Sont ici demandés uniquement les renseignements essentiels pour assurer la sécurité et la santé de votre enfant.

Informations sur l'enfant

NOM et Prénom de l'enfant :

Date de naissance :/...../.....

Sexe :

☐ Garçon

☐ Fille

Renseignements médicaux

L'enfant suit-il un traitement médical ?

☐ Oui

☐ Non

Allergies :

Asthme :

☐ Oui

☐ Non

Médicamenteuse :

☐ Oui

☐ Non

Alimentaire :

☐ Oui

☐ Non

Piqûres d'insectes :

☐ Oui

☐ Non

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :

.....

.....

.....

.....

Indiquez ci-après les difficultés de santé de votre enfant et autres informations importantes à transmettre à l'animateur (maladie, accident, difficultés à se mouvoir, concentration...) :

.....

.....

.....

.....

Je soussigné, (Nom et Prénom) responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable des animations à prendre, si impossibilité de joindre le(s) responsable(s) légal(aux), toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, intervention chirurgicales) rendues nécessaire par l'état de l'enfant.

Fait à le/...../.....

Signature :